

**FICHE DE POSTE**  
**RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES**  
**NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE**  
**SESSION 2021**

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

<b>Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences associé(e) à mi-temps (160h/an)</b>  Champ disciplinaire : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)  -	Catégorie statutaire : A  Corps : <b>Maître de Conférences Associé(e) (MAAEA)</b>  Code corps : PROFARCH  <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>
---	--

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche**

**Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A**

**Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de Nantes  
6 quai François Mitterrand  
BP 16202  
44262 Nantes cedex 2

**Missions et activités principales**

**L'ENSA recrute un(e) maître de conférence associé à mi-temps (soit 160h d'enseignement équivalent TD) ayant une compétence d'enseignement dans le domaine des Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine.**

**Ses missions sont les suivantes :**

**Définir et assurer un projet**

**-Pédagogique**

En fonction de l'organisation adoptée dans le programme d'enseignement habilité, l'enseignant/e sera amené/e à s'impliquer dans une équipe existante pour la renforcer, et/ou de co-construire un enseignement en co-coordination avec un/e enseignant/e titulaire. Sur la base des programmes habilités, il/elle devra donc posséder une réelle capacité de travail collectif et d'intégration.

Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème ou autres diplômes : DPEA, FPC ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants.

Le/la candidat/e sera particulièrement amenée à renforcer l'équipe enseignante du Semestre 1 (L1). En ce sens il/elle devra montrer des capacités d'adaptation auprès d'étudiants primo-rentrants, et s'inscrire dans une pédagogie de la conception du projet architectural ouverte et diversifiée, mettant en œuvre des outils multiples à des échelles différentes.

Cette affectation dans le programme des formations sera validée en fonction des besoins d'encadrement pédagogique définis en amont de l'année universitaire par le Conseil pédagogique et scientifique en concertation avec le directeur.

Dans tous les cas, le/la candidat/e devra être en mesure d'assurer :

- la participation en duo avec un titulaire d'une UE de projet ;
- un enseignement pratique dans le cadre de travaux dirigés ;
- un enseignement théorique dans le cadre de cours magistraux.

**Autres tâches :** suivi des stages... Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants (160 heures équivalent TD sur un seul ou les deux semestres de l'année universitaire), il est attendu du candidat qu'il participe pleinement aux autres missions directement liées à l'activité pédagogique (production de documents pédagogiques, réunions de coordination, jurys, relations internationales, suivi des stages et des mises en situation professionnelles de la HMONP, procédure de recrutement des candidats étudiants,...) et à la vie institutionnelle de l'établissement.

#### **-Autres tâches**

Par ailleurs, il sera apte à suivre un mode collégial de fonctionnement en participant à la coordination des programmes et l'animation des groupes de travail. Ces exigences sont impératives quel que soit le lieu de résidence du candidat.

#### **Charges horaires d'enseignement et de recherche**

Mi-temps : 160H d'enseignement équivalent TD.

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences associés des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par le décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture.

#### **Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :**

Peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps des personnalités françaises ou étrangères exerçant une activité professionnelle principale hors enseignement et remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

### **Expériences et compétences souhaitées**

#### **Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :**

##### **- Expériences et compétences souhaitées :**

Nécessairement architecte exerçant la maîtrise d'œuvre ou disposant d'une expérience significative dans le domaine de la conception architecturale.

Le/la candidat/e possédera également une expérience pédagogique reconnue. Il/elle devra attester d'une réelle capacité théorique et réflexive sur la pratique opérationnelle.

Il/elle devra être en mesure de développer une démarche explicite de l'enseignement du projet associant les dimensions pratiques (TD) et théoriques (cours) ainsi que le rapport aux disciplines associées (ATR, HCA, SHS, STA, VT). Outre l'encadrement des TD de projet, il/elle pourra participer à la définition et à la prise en charge de cours théoriques en particulier au sein des UE de projet. Capable de s'intégrer à des équipes enseignantes pluridisciplinaires, il/elle devra montrer une réelle ouverture aux autres champs disciplinaires en contribuant à la nécessaire articulation des savoirs et démarches.

#### **Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :**

Architecte

#### **Savoir-être (compétences comportementales) :**

- capacité à travailler en équipe et à échanger avec les autres enseignants ;
- capacité d'écoute et d'accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation
- capacités de dialogue et d'animation de projets avec l'ensemble des acteurs de l'établissement.

#### **Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Le/la candidat/e est sous l'autorité directe du directeur

Sur le plan fonctionnel le candidat est en lien avec le directeur, la directrice des formations et de la politique de site, la directrice des études et la présidente du conseil pédagogique et scientifique.

Le/la candidat devra participer aux différentes commissions soit comme représentant/e élu/e ou comme

simple acteur et montrer sa capacité à s'investir dans un projet pédagogique collectif. Suivant la politique de l'établissement, il/elle devra être sensibilisé/e aux évolutions et innovations pédagogiques et disponible à une formation continue dans ce domaine, si programme ad hoc.

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-Ensa Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'école doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement**

L'activité scientifique de l'ensa Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

Le CRENAU est né en janvier 2015 de la fusion des deux équipes de recherche de l'ENSA Nantes :

- Le CERMA, Centre de recherche méthodologique d'architecture, fondé en 1971 et spécialisé dans les approches méthodologiques et numériques de l'environnement construit,
- Le LAUA, laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités fondé en 1991, spécialisé dans les approches socio-ethnographiques de la fabrique de l'urbain et des formes de l'urbanité.

En 2019, le CRENAU compte 70 membres dont 31 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 24 doctorants, 5 personnels d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique) et 1 contractuelle (traduction), 9 associés. Les chercheurs et enseignants chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes et de Paris-Malaquais, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBAN. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art),

multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membres de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens.

### **Dossier de candidature :**

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la situation professionnelle actuelle du candidat ;
- Une lettre de motivation faisant apparaître les priorités pédagogiques ;
- Les publications éventuelles ;
- Une copie de la carte d'identité ;
- Une copie des diplômes.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

### **Envois des candidatures :**

Dépôt des candidatures : La date de réception des dossiers de candidature est fixée au 05/07/2021 (délai de rigueur).

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître de conférences associé dans le champ TPCAU – Fiche de poste N° et le NOM du candidat.

Les dossiers devront être adressés uniquement par voie électronique à :

- Martine CORNUAILLE, Chargée des Ressources Humaines, [martine.cornuaille@nantes.archi.fr](mailto:martine.cornuaille@nantes.archi.fr)

Copie :

- Sophie CLEMENT, Directrice des formations et de la politique de site, [sophie.clement@nantes.archi.fr](mailto:sophie.clement@nantes.archi.fr)

Informations :

Christian DAUTEL, Directeur de l'ensa Nantes, [christian.dautel@nantes.archi.fr](mailto:christian.dautel@nantes.archi.fr)

**Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 6 juillet 2021 pour une audition à l'école le 9 juillet 2021.**

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le Conseil pédagogique et scientifique de l'ensa Nantes, en formation restreinte.